

*L'ajournement*

Le Canada ne choisit pas les réfugiés les plus nécessiteux outremer, contrairement à ce qu'a laissé entendre le député de Calgary-Ouest. Celui-ci a participé au débat qui a eu lieu au comité, non seulement avec les Mennonites mais aussi avec les B'nai B'rith. Le député avait alors présenté le même plaidoyer émouvant en faveur des plus nécessiteux, mais les témoins présents qui avaient déjà travaillé auprès des réfugiés l'ont contredit. Il a oublié de le préciser dans son discours. Ces témoins ont bel et bien dit que notre politique, telle qu'elle est appliquée actuellement, ne vient pas en aide aux plus démunis.

Notre politique de sélection des réfugiés à l'étranger n'est pas destinée à secourir les plus démunis. Si le sort de ces derniers nous intéressait au plus haut point, nous n'aurions pas refoulé les Chiliens qui se trouvaient à Buenos Aires en février dernier. Des témoins dignes de foi ont affirmé que ces personnes avaient été persécutées, emprisonnées et torturées par la police chilienne pour leurs activités syndicales. Je ne parle pas du groupe entier de Chiliens qui sont arrivés en avion, mais de certains de ceux que nous avons refusés même s'ils étaient en mesure de prouver catégoriquement qu'ils avaient besoin de notre protection à titre de réfugiés.

Pour les Chiliens, l'Argentine n'est pas un pays absolument sûr pour deux raisons. Premièrement, il faut lire quotidiennement les journaux pour savoir s'il existe toujours un gouvernement argentin ou si les généraux n'ont pas repris le pouvoir. Deuxièmement, la police secrète chilienne est à l'oeuvre en Argentine et n'a certainement pas pour mission de protéger les réfugiés du Chili.

Quand j'ai demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard), à la Chambre, s'il accepterait de consulter la preuve recueillie par un avocat canadien qui jouit d'une bonne réputation à Montréal, ou s'il voudrait le recevoir, le ministre a répondu d'envoyer le dossier à Buenos Aires. Il savait qu'à cet endroit, ses émissaires continueraient à rejeter les demandes des Chiliens, car la question de nécessité n'est pas le principal critère pour le Canada. La sélection des réfugiés dans nos bureaux situés à l'étranger est maintenant fondée sur les avantages économiques, voire politiques, qu'ils représentent pour le Canada.

Tout en étant d'accord sur la nécessité de venir en aide aux plus démunis je ne pense pas, contrairement au député, que ce projet de loi nous le permette. Avec ce projet de loi, on ignore tout à fait ce qui se passera lorsqu'on renverra une personne dans un pays donné, car le gouvernement, a fait disparaître les minces garanties qui existaient dans le projet de loi initial au sujet du droit de retour et du droit de faire examiner sa demande. La politique du gouvernement ne consiste pas à fermer la porte aux Occidentaux, afin d'aider les Asiatiques, mais bien à fermer la porte dans les deux cas.

● (1800)

**MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

## L'EMPLOI—LES EMPLOIS CRÉÉS DANS LA RÉGION DE TORONTO

**M. Alan Redway (York-Est):** Madame la Présidente, comme beaucoup d'entre nous qui ont été élus pour la première fois à la Chambre des communes en 1984, je me suis présenté aux élections à la suite de la grande récession qui nous a frappés au début des années 1980. Vous vous rappelez, sans doute, fort bien de cette époque, madame la Présidente. Les taux d'intérêt s'établissaient alors à 20 p. 100, l'inflation atteignait un niveau record, de même que les faillites, et le taux de chômage national était en moyenne de 12 p. 100. Bien entendu, dans certains coins du pays, le chômage était moins élevé, mais la moyenne nationale s'établissait quand même à 12 p. 100, ce qui était vraiment terrible.

A cette époque-là, je croyais qu'il n'y avait aucune raison pour qu'un pays comme le Canada ait un taux chômage aussi élevé. Je me suis dit que je devais faire tout en mon pouvoir pour remédier à la situation dans la mesure du possible. C'est pour cette raison que j'ai décidé de me présenter aux élections, de quitter le poste que j'occupais alors et de tenter de faire quelque chose au sujet des terribles taux de chômage auxquels nous devons faire face à l'époque.

Vous vous rappelez sans doute, madame la Présidente, que d'autres Canadiens éprouaient le même sentiment. La campagne électorale a tourné autour de l'économie et des emplois. Il s'agit d'une question qui se pose toujours. Nous devons y faire face depuis le début des années 1980 et ce, de façon constante. Les sondages d'opinion révèlent que le chômage demeure l'un des grands sujets de préoccupation.

Comment la situation du chômage a-t-elle évolué depuis l'élection du gouvernement, le 4 septembre 1984? Comme vous le savez, le nombre de Canadiens actifs et le nombre d'emplois ont accusé une hausse spectaculaire au cours des quatre dernières années. Le nombre de nouveaux emplois s'est accru de presque 1 million, ou 907 000 plus précisément. Les niveaux nationaux de chômage sont tombés de près de 12 p. 100 qu'ils étaient à 8,8 p. 100 en août. Dans ma province, l'Ontario, le chômage est aujourd'hui de 5,8 p. 100, ce qui est pour le moins très encourageant.

Je suis sûr que lorsque vous vous êtes porté candidat, vous vous inquiétiez, comme moi, de la situation nationale, mais que vous vous faisiez encore plus de souci pour votre localité, comme moi de la mienne. Je suis soulagé de voir que la situation de l'emploi s'améliore considérablement dans la région métropolitaine de Toronto. Le taux de chômage est tombé au-dessous du seuil de 4 p. 100 qui serait reconnu comme le plein emploi dans n'importe quelle économie. Heureusement, il y a en ce moment des emplois à combler même si tous ne peuvent pas trouver l'emploi dont ils rêvent.

C'est parce que la situation de l'emploi s'améliore que j'ai été irrité d'entendre le chef du NPD déclarer que 95 p. 100 de tous les emplois créés au Canada depuis septembre 1984 l'avaient été dans un rayon de 160 kilomètres de la région métropolitaine de Toronto. Je me suis présenté aux élections parce que le chômage dans ma région m'inquiétait. Je me préoccupais du chômage en général, et je voulais le plein emploi dans tout le pays.